

MAIRIE DE DAMBENOIS



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 03 DECEMBRE 2024 – 18h00

Tous les conseillers municipaux sont présents sauf M. BOUKHEZZA Hamza, Mme BESTEIRO Séverine et Mme BATTAGLIA Joëlle qui arrive vers 18h40 et avait donné pouvoir à ROBERT Sophie (13 votants)

Secrétaire de séance : M. NIOL Matthieu

DELIBERATIONS

N°471D2024 – DISSOLUTION DU CCAS AU 31/12/2024

Monsieur Le Maire donne lecture de la délibération.

Monsieur le Maire explique que les missions du CCAS ne changeront pas, c'est uniquement le budget CCAS qui sera intégré au budget de la commune.

Approuvé à 13 voix

N°472D2024 - CONVENTION ENTRE LES COMMUNES D'ALLENJOIE, BROGNARD ET DAMBENOIS RELATIVE AUX FRAIS D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE INTERCOMMUNALE DE BROGNARD

Le Maire donne lecture de la délibération.

Monsieur le Maire explique que le fonctionnement reste le même, partage en tiers avec les communes de Brognard et Allenjoie.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

N°473D2024 – CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS POUR LA GESTION DU RELAIS PETITE ENFANCE DU SECTEUR D'ETUPES COUVRANT LA PERIODE 2024-2027)

Le Maire donne lecture de la délibération.

Monsieur le Maire explique que la commune doit participer financièrement au Relais Petite Enfance pour les services rendus aux assistantes maternelles de Dambenois.

Approuvé à l'unanimité des membres présents

N°474D2024 – CONDITIONS ET MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DEPLACEMENTS

Le Maire donne lecture de la délibération

Approuvé à l'unanimité des membres présents

INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

Informations

FOND DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC)

Monsieur le Maire explique qu'une décision de mouvement de crédits a été prise afin de transférer les crédits sur le bon chapitre et ainsi pouvoir établir le mandat.

CIMETIERE

Monsieur le Maire explique que la gestion du cimetière se fait à ce jour manuellement, avec des documents très anciens, des plans papiers, cela demande énormément de temps.

Il est envisagé d'acheter un logiciel afin de faciliter la gestion et éviter les erreurs (des devis sont en cours).

Des travaux sont également à prévoir au niveau des allées, la pose de cavurnes serait nécessaire.

MARCHE DU SOIR

Monsieur le Maire informe les élus qu'il a reçu le courrier de PMA lui demandant de se positionner sur les dates souhaitées pour le marché du soir.

Les dates retenues par le conseil municipal sont le 23 mai, 20 juin et 12 septembre 2025.

REPAS DES ANCIENS

Pour les personnes qui aideront au service, leur présence est souhaitée à partir de 10h30 à la MPT.

VŒUX DU MAIRE

La date est fixée au samedi 25 janvier à 17h30.

Il a été décidé de repartir sur la même base que l'année dernière.

Le retour des inscriptions est fixé au 3 janvier 2025.

Monsieur le Maire propose une réunion le mercredi 18 décembre à 20h00 pour l'organisation des vœux.

Questions

Monsieur DI BELLO signale que le manque de trottoirs, rue de Brognard, devient vraiment très dangereux surtout depuis que les enfants prennent le bus à cet endroit pour se rendre à la nouvelle école. Il faudrait également faire un passage piéton, sécuriser cette zone.

Monsieur le Maire va se rapprocher de PMA afin de relancer le projet qui avait déjà été demandé.

Madame BONILLA demande où en est la mutuelle complémentaire.

Monsieur le Maire dit qu'il a reçu récemment des informations et selon lui les inscriptions pourront débiter fin du 1^{er} trimestre 2025.

Madame BONILLA demande également des nouvelles sur les locaux de la restauration scolaire de Dambenois. Monsieur le Maire va recontacter les personnes qui avaient un projet de micro-crèche.

Monsieur HUMBERT demande quels travaux ont été réalisés rue de Trévenans et quand la route sera terminée. Monsieur le Maire répond que ce sont des travaux pour le passage de l'électricité et téléphonie, le macadam devrait être fait au printemps.

Séance levée à 20 h 10

Le Maire,
Philippe POURCHET